



Marie-Anne CHAPDELAINÉ

Députée d'Ille-et-Vilaine

N° 29

Infos Thématiques

Présentation du Projet de Loi de Finance 2015

**Un sérieux assumé, des priorités respectées,
le cap sur les réformes réaffirmé**

Chiffres clés :

- Les dépenses publiques baissent : elles passeront de 56,5% du PIB en 2014 à 56,1% en 2015 et 54,5% en 2017. Elles étaient passées de 51,7% du PIB en 2007 à 55,9% en 2012.
- Les prélèvements obligatoires baissent : de 44,7% du PIB en 2014 à 44,6% en 2015 et 44,4% en 2017.
- Le déficit structurel a été réduit de moitié sur les 18 derniers mois : il est à son plus bas niveau depuis 2001 (2,5% fin 2013). A méthode constante, il baisse de 0,5 % en 2014 et 0,6 % en 2015. Si rien n'avait été fait depuis mai 2012, le déficit public s'établirait à -7,1% du PIB en 2014 et -7,6% en 2015. Il est prévu qu'il s'établisse à -4,4% en 2014 et -4,3% en 2015.
- La dette publique ne franchira pas le seuil symbolique des 100% du PIB. Il est prévu qu'elle baisse à partir de 2017 (95,3% en 2014, 97,2% en 2015, 98,0% en 2016, 97,3% en 2017). Quand aujourd'hui nous faisons face à 2000 Md € de dettes, n'oublions pas que près de 1000 Md € (930 Md €) viennent de la période 2002-2012, dont 600 de 2007 à 2012.
- C'est un budget sérieux, un budget de priorités : en témoigne le paiement des intérêts de la dette, qui ne sera plus le 1er poste de dépenses de l'Etat en 2015 et repasse derrière l'enseignement scolaire. Grâce à la politique de sérieux budgétaire, le paiement par la France des intérêts à ses créanciers baisse de plus de 2 Md € (de 46,6 Md € en 2014 à 44,3 Md € en 2015). Priorité du gouvernement, l'enseignement scolaire, augmente de plus de 1 Md € (de 46,3 Md € en 2014 à 47,4 Md € en 2015).

Le gouvernement présente aujourd'hui un budget sérieux, qui met en oeuvre l'ensemble des engagements qui avaient été pris depuis le printemps. Le gouvernement tient « un discours de vérité et de volonté » (M. Sapin, 01/10/14) :

- « Les prévisions sont des prévisions d'une extrême prudence, en termes de croissance et d'inflation ». Les prévisions retenues sont « en-deçà du consensus des économistes » (S. Le Foll, 01/10/14).
- Le rythme de réduction du déficit est adapté à notre environnement économique (inflation historiquement basse et croissance qui reste atone).
- La réduction des déficits sera progressive sur la période 2015/2017 : -4,4 % en 2014, puis -4,3

% en 2015, après un déficit de -4,1 % en 2013. Notre objectif est de revenir sous la barre des -3 % en 2017.

- Cette politique n'est « pas une politique d'austérité, on est dans une politique de sérieux budgétaire », dans laquelle « on finance des priorités ». « Est-ce que nous avons baissé les salaires des fonctionnaires? Non. Est-ce qu'on a renoncé aux priorités politiques qui étaient celles du président de la République sur l'Education nationale? Non » (S. Le Foll, 01/10/14). Les principes sous-jacents à ce budget sont les suivants : répartition équitable des efforts entre tous les secteurs de la dépense publique, justice sociale, efficacité de l'administration.

Les priorités du gouvernement sont respectées : protection des plus fragiles, jeunesse, sécurité des Français, préservation de l'investissement public, soutien à la construction, transition énergétique ... C'est le même sens des priorités qui inspire le PLFSS : prévention en matière de santé, adaptation de la société au vieillissement, ...

Ce budget demande aussi des efforts à tous : aux fonctionnaires, aux collectivités locales, aux hôpitaux, aux agences, aux chambres consulaires...

Au total, le gouvernement maintient son cap :

1. Assainissement des finances publiques par une maîtrise de la dépense et la réalisation d'un plan d'économie de 50 Md€ sur 2015-2017 dont 21 Md€ dès 2015 ;
2. Soutien à la compétitivité, l'emploi et la croissance par la montée en puissance du CICE et du Pacte de responsabilité et de solidarité (40Md€ sur 2014-2017 pour les entreprises), baisse de la pression fiscale sur les ménages à revenus modestes et moyens ;
3. Réformes pour moderniser l'action publique et améliorer la compétitivité de notre économie.

Quelques exemples concrets d'économies

Réduction de 11 879 postes dans l'ensemble des ministères, en compensation de la création de 10 601 créations de postes dans les secteurs prioritaires (éducation, justice, sécurité) : développement du numérique, optimisation des fonctions support, ...

80 M€ d'économies dans les dépenses de fonctionnement des ministères civils (hors justice, police, gendarmerie) : dématérialisation dans l'administration fiscale, optimisation immobilière pour l'état-major de la défense ou le commissariat général à l'égalité des territoires, réorganisation du réseau de la Banque de France, ...

Économies sur les opérateurs :

- 713 M€ d'économies pour les chambres de commerce et d'industrie (dont un prélèvement exceptionnel de 500 M€) ; - 175 M€ pour les agences de l'eau ;
- 60 M€ pour les chambres d'agriculture ;
- 210 M€ d'économies associées à la suppression de 15 taxes affectées.

Economies grâce à la meilleure articulation des différents acteurs publics :

- 100 M€ d'économies par le financement intégral de certaines aides agricoles par le budget européen ;
- 50 M€ d'économies par la mobilisation accrue des bailleurs pour le financement des priorités en matière de logement social.

Economies renforçant le niveau d'exigence concernant l'efficacité des dispositifs d'intervention :

- Près de 100 M€ d'économies grâce à la réforme des aides aux entreprises et à l'innovation ;
- 105 M€ grâce aux efforts des sociétés de l'audiovisuel ;
- Réforme des aides à l'accession à la propriété (20 M€ en 2015 et 190 M€ en 2017) ;
- Réforme des aides en matière d'hôtellerie touristique en outre-mer ; ...

D'autres économies, au titre du PLFSS :

- 550 M€ grâce à la baisse de prix des médicaments
- 435 M€ grâce au développement des génériques
- 150 M€ grâce à la baisse des tarifs des professionnels libéraux
- Entre 30 et 40 M€ d'économies de gestion à la MSA via une optimisation du financement de la dette (financement direct sur les marchés financiers plutôt que financement bancaire)
- et aussi : efficacité de la dépense hospitalière, développement de la chirurgie ambulatoire, modernisation des prestations familiales